



## FORMATION INITIALE



**CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ PLÂTRIER  
CONSTRUCTEUR À SEC SELON L'ART.32 OFPR**



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

Ils réalisent des revêtements et des décorations en plâtre. Ils posent des isolations intérieures et extérieures en plâtre sec et des crépis sur des cloisons, des parois, des faux plafonds ou des sols. Ils exécutent également des travaux d'isolation thermique, phonique et protègent les murs contre l'humidité.

À voir faire un bon professionnel ceci peut sembler facile. Toutefois, en raison des propriétés du plâtre, il s'agit d'un métier qui requiert des bonnes connaissances et une bonne technique. La multiplicité des compétences acquises dans ce métier permet au professionnel de perdurer dans le temps et de pouvoir être un acteur dans la transition énergétique par la mise en place des isolations intérieures et extérieures.

## Ce travail nécessite une préparation :

- prendre connaissance des plans, schémas et indications fournis par l'architecte ou par le chef d'équipe: épaisseur des parois pour une bonne isolation phonique, choix des isolants thermiques, etc.
- mesurer les surfaces, calculer la quantité de matériaux nécessaires
- organiser le transport des matériaux et des outils, les entreposer soigneusement sur le chantier
- vérifier l'état des surfaces à traiter et, selon les cas, exécuter des travaux préliminaires (isolation, étanchéité, etc.)

## Et pour la réalisation :

- appliquer du plâtre et des enduits sur les parois intérieures et les plafonds, à la main ou à l'aide d'outils et de petites machines
- construire des cloisons en carreaux de plâtre
- monter des châssis métalliques, poser des isolants thermiques ou phoniques, fixer les panneaux de plâtre préfabriqués
- poser les plafonds suspendus (en plaques de plâtre, en fibres minérales, etc.)
- exécuter les travaux d'isolation contre le feu ou contre l'humidité
- appliquer du crépi et en structurer la surface
- restaurer les surfaces de plâtre et les ornements en stucs abîmés
- lors de travaux de rénovation, démonter l'ensemble des revêtements en plâtre ou les cloisons
- exécuter des travaux de décoration selon des techniques spécifiques (moulures, rosaces, corniches, etc.).

<b>Objectif</b>	Obtenir la certification de plâtrier constructeur à sec CFC. Ce certificat fédéral de capacité donne également accès à l'école de chef-fe de chantier plâtrier constructeur à sec, au Brevet fédéral de de contremaître plâtrier constructeur à sec et au Diplôme fédéral de maître plâtrier constructeur à sec.
<b>Conditions d'admission</b>	Pour être admis-e à la certification professionnelle pour adultes vous devez répondre aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Être domicilié-e dans le canton de Vaud</li><li>• Pour les frontaliers : avoir un emploi dans le canton de Vaud</li><li>• Avoir un bon niveau de français, oral et écrit (niveau B1)</li><li>• Bénéficier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans dans la profession visée, au moment des examens finaux. La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans le calcul des années d'expérience.</li></ul>

Il est également vivement recommandé :

- d'être en emploi ;
- de bénéficier du soutien de son employeur et de son entourage personnel
- d'avoir des connaissances de base en informatique et en mathématiques.

Pour déposer une demande d'admission en Certification professionnelle pour adultes (CPA) auprès du canton de Vaud, vous pouvez cliquer sur le lien suivant : <https://www.vd.ch/prestation-detail/prestation/demander-une-admission-a-la-certification-professionnelle-pour-adultes/>

Une fois votre admission validée par le canton, vous pouvez vous inscrire à l'Ecole de la construction.

<b>Certification</b>	Certificat fédéral de capacité de plâtrier constructeur à sec
----------------------	---

<b>Frais d'inscription</b> <i>Sous réserve de modification</i>	1 <sup>er</sup> cycle 4'200.- CHF 2 <sup>ème</sup> cycle 4'200.- CHF
---	---

Frais d'examens compris

- *Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.*
- *Tout cours débuté est entièrement dû.*
- *La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.*
- *Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.*
- *Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école.*
- *La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.*
- *Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.*

<b>Aide financière</b>	<p>Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile.</p> <p>Les participants travaillant dans une entreprise vaudoise s'adresseront à l'Ecole de la construction.</p>
<b>Durée</b>	<p>Deux cycles de formation répartis sur deux semestres, pour un total de 328 périodes.</p> <p>Deux samedis par mois + un cours du soir par semaine + une semaine complète par cycle.</p>
<b>Dates</b>	<p>1<sup>er</sup> cycle : d'août à décembre</p> <p>2<sup>ème</sup> cycle : de janvier à mai</p> <p>Examens en mai-juin à la fin du 2<sup>ème</sup> cycle.</p>
<b>Délaï d'inscription</b>	<p>DGEP - 28 avril 2023</p> <p>Ecole de la construction - 15 juin 2023</p>
<b>Renseignements et inscriptions</b>	<p>Coordonnées en bas de la page.</p>

Pour des personnes employées dans une entreprise coopératrice à la Fédération vaudoise des entrepreneurs :

<b>Exemple d'aide financière</b>	Total des coûts d'écologie	8'400.- CHF
	Total d'aides paritaires	2'140.- CHF
A titre d'indication sous réserve de modification	<u>Total de l'aide cantonale</u>	<u>5'500.- CHF</u>
	<b>A charge de l'étudiant</b>	<b>760.- CHF</b>

Thèmes	Branches	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>ème</sup> cycle	Total
<b>Travail pratique</b>	Construction de cloisons Construction massive Crépissage chaux-ciment Crépissage de finition Enduisage au plâtre Isolation périphérique Isolation phonique Lissage selon norme Q Plafond Staff Traçage	40	40	80
<b>Connaissances professionnelles</b>	Calcul professionnel Technologie de travail Technologie matériaux	64	64	128
<b>Culture générale</b>	Français Education civique Connaissances commerciales	60	60	120
<b>Total du nombre de périodes</b> Sous réserve de modification		164	164	328